



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 juin 1997

Musée : vente de bijoux

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Juin 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 1er Juillet 1997

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

Excusés :

Adjoints :

M. Jean-Robert BEJUGE

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Catherine REYSSAT

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 juin 1997

Développement Action Culturelle

Musée : vente de bijoux

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 19 Janvier 1996, vous avez fixé un prix de vente des reproductions de bijoux (ces pièces représentent des objets caractéristiques de la région niortaise et de la fin XVIIIème début XIXème siècle).

Cependant, la première série étant épuisée et à la suite de la cessation d'activités de l'entreprise LORRAIN, le service des Musées de la Ville de Niort a été obligé de changer de fournisseur ; il a également demandé la création de nouveaux modèles.

Par ailleurs, les autres Musées de la région, de France et de l'étranger, les Associations Culturelles, les Collectivités Territoriales et les professionnels de la bijouterie peuvent constituer des relais de l'activité muséale en proposant au public des reproductions de bijoux.

Afin de favoriser cette médiation au public, un prix de vente préférentiel des reproductions des bijoux pourrait être réservé à ces dépositaires.

Les recettes de ces ventes seraient imputées au Budget, Fonction 922 2341.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter un prix de vente selon les modèles proposés au tableau ci-joint ;
- adopter le principe d'une remise de 10% sur le prix de vente aux dépositaires (Musées, boutiques des Musées, Associations Culturelles, Collectivités Territoriales, professionnels de la bijouterie).

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

[Ordre du jour](#)